



Élections CSE La Poste



Du 9 au 14 octobre 2024

Votez, Agissez. Gagnez avec la CGT!



Pour améliorer nos conditions de travail et reprendre la main sur son organisation

Ne pas perdre sa vie à la gagner et retrouver du sens à ce que l'on fait au quotidien sont des enjeux majeurs pour les salarié·es.

Pour la CGT, il est indispensable de mieux protéger la santé physique et psychique, reprendre la main sur le travail en donnant à chacun·e les moyens de bien le faire.

L'employeur a l'obligation de prendre des mesures protectrices pour la santé et la sécurité des salarié·es. S'il ne le fait pas, il peut être lourdement condamné devant les tribunaux, notamment en cas d'accident ou de maladie dus au travail.



Au-delà des obligations légales, les conditions et l'organisation du travail font souvent l'objet de luttes et d'accords (dans la branche, via les conventions collectives, ou l'entreprise) pour améliorer les droits.

Cela peut concerner entre autres :

- l'organisation du travail (les pauses, décompte du temps de travail et intensité, les congés exceptionnels, la protection des salarié·es en cas de fortes chaleurs accentuées par le dérèglement climatique, etc.)
- les outils de travail
- les régimes particuliers de travail (télétravail par exemple)





Les élu·es et mandaté·es CGT partent de la réalité du travail des salarié·es et de leurs aspirations.

Ils et elles construisent les revendications avec leurs collègues et les associent à chaque étape pour négocier des accords favorables aux salarié·es.

Dans les 32 CSE de La Poste SA, une ou plusieurs commissions SSCT (Santé, Sécurité, et Conditions de Travail) pourront être créées.

Les élu·es CGT y défendront l'amélioration des conditions de travail, la santé et la sécurité des salarié·es et y porteront leurs revendications.

Dans tous les services, en cas de danger grave et imminent, les élu·es CSE peuvent utiliser un droit d'alerte qui impose à l'employeur de prendre des mesures immédiates. Ils peuvent déclencher et diligenter des enquêtes en cas d'atteinte aux droits fondamentaux des salarié·es (harcèlement, discrimination, etc).



Élections CSE La Poste
Du 9 au 14 octobre 2024

**Rassembler,
Lutter,
Négocier :
Transformons
La Poste
avec la CGT !**



S'ORGANISER COLLECTIVEMENT ET NÉGOCIER POUR GAGNER

S'organiser avec la CGT est encore plus indispensable aujourd'hui face à la place très importante de la négociation collective dans l'entreprise.

Malgré la mobilisation de la CGT, les ordonnances de septembre 2017 dites « Macron » ont été imposées. Elles ont inversé la « hiérarchie des normes » en matière de négociation collective avec de nombreuses possibilités pour les employeurs, par accord d'entreprise, d'affaiblir les droits des travailleur·ses. **Pour éviter toute régression et gagner des avancées, les salarié·es ont encore plus besoin de syndicats forts.** Le résultat des élections au premier tour du CSE détermine le poids de chaque syndicat dans la négociation.

Les membres CGT du CSE, et en particulier le ou la délégué·e syndical·e CGT de l'entreprise, mettent en œuvre la démarche CGT : **transformer les problèmes individuels des salarié·es en revendications collectives.**

Syndicat Départemental
CGT FAPT de la Haute-Vienne
107 rue Aristide Briand – 87100 LIMOGES
Tél. : 09 67 523 59

